

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:</i>	19.03.2015	19:23	15.315	DJSC	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe UDC

Titre: Le service communication de la police neuchâteloise est-il nécessaire?

Contenu:

Une nouvelle affaire de communication secoue la police neuchâteloise. Le responsable syndical qui a déjà défrayé la chronique à au moins deux reprises, refait parler de lui, dans le cadre d'une agression de quatre agents, dans le Val-de-Travers. La communication faite par cette personne pose problème au sein de la police de notre canton. Au vu de ces éléments nous souhaitons savoir si nous sommes face à un dysfonctionnement du service communication de la police neuchâteloise ou si il s'agit d'un manque de rigueur de la part de la hiérarchie de ce corps constitué?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Marc Schafroth	
Autres signataires (nom, prénom)	
Stephan Moser	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER